

Compte rendu de la réunion du bureau de l'ASL du 12-01-2007

Présents : Philippe Jardin, Christian Rozé, Malik Aid, Joseph Davy, Patrick Chapira, Daniel Amiaud.

1. Planning prévisionnel des réunions et AG pour 2007

- Réunions

16 mars

02 mai (Immeuble en fête le Mardi 29 Mai)

04 juillet

14 septembre

- AG ordinaire

24 octobre

2. Rôles des membres du bureau

Philippe Jardin : directeur

Christian Rozé : sous-directeur

Patrick Chapira : secrétaire :

Malik Aid : organisation de la fête annuelle

Daniel Amiaud : travaux et espaces verts

Joseph Davy : régularisation des dossiers de demande de travaux des copropriétaires

3. Bilan 2006

- De l'avis de l'ensemble des membres du bureau, l' AG a été une réussite, avec beaucoup de présents ou représentés (49/62).
- Rendez-vous du directeur avec M. Le Maire et Mme Demoulin , le mercredi 29 novembre : la 8ième résolution votée en AG est une très bonne initiative pour remettre à jour les dossiers demandes de travaux des copropriétaires sur leur biens immobiliers. Un rendez-vous est à fixer en 2007 avec Mme Demoulin pour définir exactement les pièces nécessaires indispensables à toute future demande de travaux.
- Terrain entre ex FrankLab (maintenant Renault), le garage Renault et la résidence : cette bande de terre n'appartient pas à la résidence : [Selon le courrier de Madame Demoulin de la Mairie: «Le seul document d'arpentage dont je dispose et qui a été annexé à l'acte publié au 1er bureau de la conservation des hypothèques de Versailles est un PV de délimitation établi par M. Alain PEY LE 30 mars 1993. La délibération autorisant le maire à lancer l'enquête publique et se prononçant sur le principe de la cession ainsi que l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique font expressément mention de la parcelle AY 552. L'acte a été rédigé en 1997 car à la lecture des origines de propriété, je vois que l'acte de cession entre la SCI et l'ASL est intervenu le 09/03/1995. L'ASL n'était donc pas propriétaire, il a fallu régulariser l'acte»](#)

4. Projets 2007

- les travaux de mise à niveau des dalles de l'allée de Belle-Ile commenceront le mardi 06 janvier 2007.

5. En cours

- Numéricâble et la diffusion de la télévision.

Plusieurs personnes ont été privées de télévision pendant plusieurs jours, car l'ASL n'avait pas de contact suffisant pour notre contrat collectif. Suite à cet incident, l'ASL dispose maintenant d'un numéro d'appel téléphonique 0 890 71 18 18 (0.15 €/mn) que tout à chacun peut appeler en cas de problème de réception, et en rappelant le numéro client : 10704337.

Cette information est à mettre à jour sur le site Web de la résidence.

- Installation des climatiseurs chez Renault (ex Franklab)

Des mesures de bruits seront effectués par la DASS, y compris la nuit (22H), à la date souhaitée par les résidents les plus proches. L'ASL suit ce dossier de très près. *Il reste à déterminer le moment où les bruits sont les plus importants pour entreprendre les mesures.*

Toute initiative individuelle sur ce sujet est à éviter. Voir avec les membres du bureau.

- Stationnement des voitures sur les trottoirs

Selon à un premier courrier de la Mairie, émanant de la Police Municipale, il était indiqué que tout stationnement sur les trottoirs de la rue du Grand Bé et de Saint Malo seraient dorénavant verbalisés. Un certain nombre de propriétaires se sont plaints à La Mairie.

Lecture du second courrier de la mairie à ce propos , disant que 1°) La mairie faisait appliquer la loi en la matière, et 2°) L' application stricte de la loi faisait suite à des plaintes de co-propriétaires. Le bureau a pris acte de ce courrier.

- Etudes des régularisation des dossiers des demandes de travaux

- M. Fernandez : dossier complet présenté à l'ASL : accord donné
- M. Lovisa : dossier important, mais incomplet. Nécessite un rendez-vous avec Mme Desmoulin de la mairie pour demande d'informations. Demander les plans manquant à M. Lovisa.
- M. Philippe : dossier incomplet. Demander une photo.

- Travaux à venir

M. Lemesle : lui demander les pièces jointes manquantes.

- Relations avec cabinet EIC

- un rendez-vous devra être pris avec M. Alarcon / EIC pour vérifier la balance des comptes des co-proprétaires ayant déménagés avant le 01-1996 (résolution N°7 de la dernière AG)

- re-négociation du contrat d'assurance à prévoir (à la baisse) après consultation d'un expert demeurant dans la résidence.

- Divers résidence

- Une visite chez Mme Basso sera faite pour lui demander de tailler les arbres sur la parcelle devant sa maison, et qui appartient à l'ASL, ceci afin d'éviter des problèmes de sécurité, et de permettre un éclairage public suffisant à cet endroit.